



Colloque

## La Ville en héritage

Des secteurs sauvegardés aux sites patrimoniaux remarquables

Mercredi 29 novembre 2017, de 9h00 à 19h

*Auditorium*



Lyon © Alain Marinus

Avec la loi du 4 août 1962 sur les *Secteurs Sauvegardés*, le Ministre André Malraux a voulu sauver les centres urbains historiques de la dégradation et de la destruction, alors que la rénovation urbaine radicale des années 60-70 prenait son essor. André Malraux voulait protéger et requalifier ces quartiers, permettre leur adaptation à la vie moderne, grâce à un outil de planification et d'intervention, le *Plan de sauvegarde et de mise en valeur*.

Depuis 55 ans, les Plans de sauvegarde des « secteurs Loi Malraux » ont permis d'introduire la culture dans la planification et l'élaboration des projets, par la connaissance fine des lieux, des ensembles historiques. Cette approche des centres historiques regagne en intérêt dans le monde. Nombre de métropoles étudient comment un **Secteur sauvegardé peut devenir le lieu d'échange des acteurs de la ville** et des problématiques, promouvoir la qualité urbaine dans tous ses aspects, culturels, sociaux, économiques, environnementaux.

La loi Liberté de la création, architecture et patrimoine, dite loi LCAP, promulguée en juillet 2016, met fin aux *Secteurs Sauvegardés* au profit des nouveaux *Sites patrimoniaux remarquables*. Le *Plan de sauvegarde et de mise en valeur* devient l'outil de gestion majeur de ces sites, avec le nouveau *Plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine*.

Le colloque veut étudier la transition qui s'amorce : esquisser un bilan des *Secteurs Sauvegardés*, inscrire la nouvelle problématique des *Sites patrimoniaux remarquables* dans une réalité urbaine qui a profondément évolué. Elus, représentants d'associations, architectes et urbanistes, universitaires, juristes... partageront leurs réflexions :

Alors que le Secteur sauvegardé fut une alternative à l'idéologie de la table rase, comment les nouveaux instruments vont-ils jouer leur partie dans les processus de métropolisation ?

Quelles évolutions souhaiter, au regard des préoccupations des habitants, culturelles, sociales et sociétales, écologiques ?

Quelles nouvelles ambitions pour les Plans de sauvegarde et de mise en valeur ? Quelle relation avec les Plans d'urbanisme et les Plans de valorisation de l'architecture et du patrimoine ?

Pourquoi réserver cette approche culturelle aux seuls quartiers bénéficiant d'un Plan de sauvegarde ou de valorisation ? Et si l'on inscrivait un volet culturel dans tout document d'urbanisme pour enrichir leur aménagement et contribuer, selon la formule de Wang Shu, à « civiliser la modernité par la culture » ?

Responsable scientifique, Alain Marinos

Coordination, Marie-Hélène Contal

Organisateurs : Cité de l'architecture et du patrimoine, Ecole de Chaillot et Développement culturel ; Amitiés Internationales André Malraux.

## PROGRAMME :

**9h30** Introduction du colloque par **Marie-Hélène Contal**, directrice du Développement culturel à la Cité de l'architecture & du patrimoine, et **Alain Marinos**, architecte et urbaniste, conservateur général hon., responsable scientifique du colloque.

**9h45 André Malraux l'initiateur, par Pierre Coureux**, Président des Amitiés Internationales André Malraux  
[Le discours introductif général du colloque par **Pierre Coureux** a été reporté en 2e partie]

### 10h00 L'EXPERIENCE ACQUISE

Quelles leçons tirer de la politique des secteurs sauvegardés ? Quel intérêt ont-ils suscité dans d'autres pays ? Comment les expériences récentes des Plans de sauvegarde et de mise en valeur peuvent-elles éclairer la mise en place des nouveaux Sites patrimoniaux remarquables ?

Introduction par **Jean-Pierre Leleux**, Sénateur, Président de la Commission nationale des secteurs sauvegardés

**10h15 Martin Malvy**, ancien Ministre, Président de l'Association Sites et cités remarquables de France

**10h35 Alain Vogel Singer**, Maire de Pézenas

**10h55 Jérôme Fromageau**, juriste, spécialiste du droit comparé du patrimoine en Europe et dans le monde

**11h15** professeure **Shao Yong**, Université Tongji, Shanghai, initiatrice, en Chine, de nombreux plans équivalents aux secteurs sauvegardés, avec **Françoise Ged**, responsable de l'Observatoire de la Chine à la Cité de l'architecture et du patrimoine, CAP

**11h40** Débat avec la salle

Modération, **Mireille Grubert**, architecte-urbaniste générale de l'Etat, directrice honoraire de l'Ecole de Chaillot, CAP

## 14h ENJEUX CONTEMPORAINS

Qu'attend-on aujourd'hui d'un Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) dans les nouveaux Sites patrimoniaux remarquables (SPR) ? Quels sont les enjeux culturels, économiques, sociaux (voire sociétaux) et environnementaux de cette interaction des PSMV au sein des SPR ?

Introduction par **Roger Bataille**, architecte, Maire d'Ervy le Chatel, Vice-Président de l'association des Petites Cités de Caractère de France.

14h15 - 16h Table ronde avec :

**Lorenzo Diez**, directeur de l'ENSA de Nancy, responsable du champ Ville et territoire à l'Ecole de Chaillot  
**Alexandre Gady**, professeur d'histoire de l'architecture, Université Paris IV-La Sorbonne, Président de la Société de protection des paysages et de l'esthétique de la France

**Maria Gravari-Barbas**, professeure des universités, directrice de l'Equipe d'Accueil de doctorants EIREST, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, directrice de la Chaire UNESCO "Culture, Tourisme, Développement"

**Bruno Mengoli**, architecte et urbaniste en chef de l'Etat, directeur de l'ENSA Paris La Villette

**Nathalie Mezureux**, architecte et urbaniste en chef de l'Etat, directrice de l'ENSA de Lyon

**Jean Paul Midant**, professeur HDR, responsable du DSA Architecture et patrimoine, ENSA Paris-Belleville) ;

**Denis Thélot**, architecte en chef de la Préfecture de police de Paris

Modérateur, **Alain Marinos**, architecte et urbaniste, conservateur général hon.

## 16h PAUSE

## 16h15 MISE EN PERSPECTIVE

Quelles orientations donner aux Plan de sauvegarde dans les Sites patrimoniaux remarquables ? Quelles réflexions, méthodes et propositions se dégagent des projets expérimentaux de planification urbaine expérimentaux mis à l'étude dans les écoles d'architecture et dans les unités territoriales des DRAC ?

Introduction par **Minja Yang**, Présidente de l'Institut Raymond Lemaire à Louvain, ancienne directrice adjointe du patrimoine mondial, Unesco

16h30 **Baptiste Manet**, architecte du patrimoine, Studio d'Architecture Baptiste Manet, co-fondateur des Ed. Cosa Mentale avec **Simon Campedel**, architecte du patrimoine, agence O.F.C., enseignant ENSA Toulouse

17h00 **Véronique Veston**, architecte du patrimoine, coordinatrice patrimoine SNCF - Direction Transilien et AREP et **Céline Viaud**, architecte du patrimoine, chargée d'études agence AUP, enseignante Ecole de Chaillot

17h30 **Vincent Jouve**, architecte du patrimoine, Atelier des patrimoines, enseignant ENSA-Bretagne

17h45 **Fabien Sénéchal**, architecte-urbaniste de l'Etat, président de l'Association nationale des Architectes des Bâtiments de France

18h00 Débat avec la salle

Modération, **Marie-Hélène Contal**, directrice du Développement culturel, CAP

18h15 **CONCLUSION** par **Yves Dauge**, Sénateur hon., membre fondateur de l'association Sites et cités remarquables de France (anciennement ANVPAH&VSSP)

*Les AIAM tiennent à remercier ses partenaires : le cabinet C. Lebrun, Architecte ; l'Entreprise SPIE Batignolles (SPIE CONCESSIONS) ; l'Entreprise NGE-Ouvrage d'art et génie civil.*